



Newsletter



Mai 2022

La newsletter du dispositif ETE c'est : de l'information sur l'**Effacité et la Transition Energétique en santé**, de l'actualité réglementaire, des invitations aux événements organisés par la mission ETE, une veille technique, et bientôt des retours d'expérience des établissements de santé en Pays de la Loire sur les projets mise en oeuvre dans le cadre dispositif.



JOURNÉE RÉGIONALE PAYS DE LA LOIRE EFFICACITÉ ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN SANTÉ



Mardi 14 Juin 2022

de 9h à 17h - Terra Botanica à Angers

La journée pour engager la transition énergétique de votre établissement



DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'OFFRE
DE SOINS



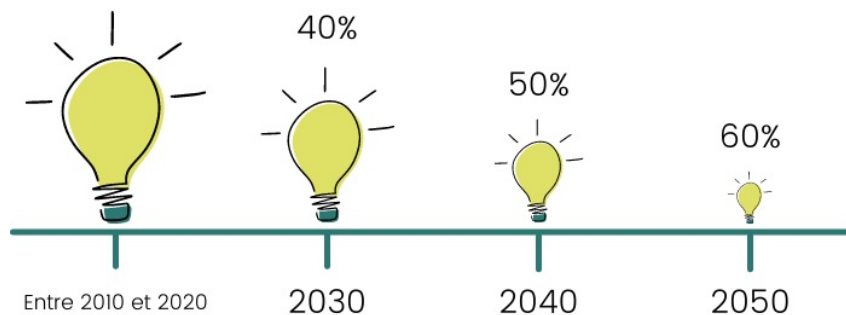
Journée régionale ETE du 14 Juin - Découvrez le programme complet

Le mardi 14 Juin 2022 aura lieu la 1ère journée régionale du dispositif ETE. Une journée dédiée à l'efficacité énergétique en santé : comment les établissements de santé peuvent réduire de 60% d'ici 2050 les consommations d'énergie ? Comment maîtriser sa facture dans un contexte énergétique complexe ?

De nombreux retours d'expérience, des interventions d'experts vous apporteront les clefs pour réussir votre démarche.

[Programme complet](#)

ACTUALITE ENERGIE EN SANTE



REGLEMENTATION ... Quelques actualités sur le Décret Tertiaire

Quels établissements médico-sociaux sont assujettis au décret tertiaire?

Les **établissements sociaux et médico-sociaux concernés par Éco Énergie Tertiaire** sont les suivants :

- Centre médicaux (Maison médicale - PMI) • Centre médicaux spécialisés pour enfants et adolescents (CAMSP - CMPP)
- Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Etablissement de prise en charge pour les enfants et adolescents (IEM - EEAP - IME - IDA - IDV - ITEP)
- Etablissement médicalisé d'hébergement permanent pour adultes dépendants (MAS - FAM/EAM)
- Etablissement d'hébergement social ou médico-social de mineurs en difficultés (MECS)
- Centre de rééducation professionnelle (CRP) et Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) dont les ateliers relèvent du secteur tertiaire

Ne sont pas assujettis au dispositif Éco Énergie Tertiaire, les établissements suivants :

- Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT) dont les ateliers ne relèvent pas du secteur tertiaire
- Centre de rééducation professionnel (CRP) dont les activités ne relèvent pas du secteur tertiaire
- Etablissement d'accueil non médicalisé (EANM).
- Les services d'hébergement social pour personnes âgées ou handicapées physiques et les autres activités d'hébergement social ne sont pas concernés par le dispositif Eco Énergie Tertiaire car ces établissements ne comprennent que l'accueil et l'hébergement social des personnes (logements).

2 webinaires pour préparer l'étape 1 "la saisie dans OPERAT"

La première échéance est la remontée des données de consommations sur la plateforme OPERAT pour septembre 2022 ! Cette première étape peut être un vrai casse tête si vous n'adoptez pas une méthodologie rigoureuse. Deux webinaires pour vous accompagner :

Le 2 Juin / Cas "simple" : un bâtiment, un parking, une forme de bâtiment "normal"

Exemple de saisie pour le bâtiment de Territoire d'Énergie 53

Le 8 Juillet / Cas "complexe" : multi-sites, besoin de sous comptage, formes particulières

Exemple de saisie pour le CH de Saint-Nazaire

- ▶ Les éléments à préparer pour la saisie dans OPERAT
- ▶ Les subtilités de la plateforme
- ▶ Retours d'expérience

Avec la présence de Muriel LABONNE, référente Décret Tertiaire, DREAL Pays de la Loire

Récupérer vos historiques de consommations pour préparer la saisie dans OPERAT

GRDF : <https://sites.grdf.fr/web/portail-api-grdf-adict>

ENEDIS : <https://www.enedis.fr/accompagnement-dispositif-eco-energie-tertiaire>

Inscription ici

Les
**rencontres
solaires
de l'Ouest**

**5 juillet
2022**

**10 ans
d'actions,
de coopérations
et d'innovations**

Saint-Joachim
La scène du Marais

RENCONTRES
ATELIERS
SHOWROOM
ANIMATIONS

Programme
et inscription sur
www.atlansun.fr/10ans
in

copie © atlansun 2022



RESEAU ... Rencontres solaires de l'Ouest organisé par Atlansun le 5 juillet 2022

Atlansun, réseau de la filière solaire du Grand Ouest, convie l'ensemble des collectivités et des entreprises souhaitant développer l'énergie solaire ainsi que l'ensemble de leurs partenaires (chambres consulaires, associations, pôles et réseaux, syndicats,...) pour une journée de rencontres et d'échanges autour du solaire.

Cet évènement sera également l'occasion d'échanger avec l'ensemble des entreprises de la filière ainsi que les collectivités engagées dans le développement du solaire qui composent Atlansun. Cet évènement, qui aura lieu le mardi 5 juillet, est l'occasion de montrer que le solaire est vecteur de développement du territoire tant au niveau économique qu'énergétique. 400 participants sont attendus pour ces rencontres qui se dérouleront à Saint-Joachim (près de Saint-Nazaire), commune exemplaire sur le développement du solaire.

[Plus d'informations](#)



RETOUR DE VISITE ... Augmentez le rendement de votre installation de chauffage en rectifiant des anomalies !

La qualité de la production, de la distribution, d'émission et de régulation déterminent le rendement global d'une installation de chauffage et/ou eau chaude sanitaire. En effet votre système de chauffage peut avoir un rendement de 100%, avec la meilleure régulation et émission possible. Malgré tout si la distribution est mal gérée, les pertes annuelles d'énergie et les coûts d'entretien s'envolent. N'hésitez pas à demander conseil auprès de votre conseiller si vous constatez des anomalies dans votre installation. Des solutions existent et souvent vous n'avez rien à déboursier.

Exemple vu lors de la visite du CME 53 sur un établissement mayennais (Cf photo): départ eau de chauffage depuis la chaufferie, exposé sans protection thermique à l'extérieur du bâtiment. Au bout de 10 mètres le rendement global est déjà inférieur à 95%. Action corrective : isolation des tuyaux grace aux CEE

[Plus d'informations](#)



AGIR ... Importance du sous-comptage énergétique ! ETE finance votre instrumentation jusqu'à 50%

Les exigences ambitieuses du décret tertiaire couplées avec la flambée du prix de l'énergie, nous montre qu'il est plus qu'indispensable de maîtriser ses consommations. Cette maîtrise ne se fera qu'au travers du comptage d'énergie. Il s'avère donc très utile d'équiper les bâtiments à minima de compteurs d'énergie pour le chauffage et l'ECS. L'idéal serait d'avoir des sous-compteurs (d'électricité, de chauffage, d'ECS) par bâtiment ; ce qui permettrait de quantifier la consommation de chaque bâtiment et ainsi d'orienter les actions d'économie d'énergie vers les bâtiments énergivores. Les sous-compteurs ne joueront vraiment leur rôle que s'ils sont accompagnés d'un bon suivi (à minima, un relevé mensuel).



RETOUR DE VISITE ... Une campagne de mesure de température pour détecter des anomalies !

Il est courant de rencontrer lors des visites de site, des régulations de chauffage parfaitement adaptée à l'usage (température, horaire...), cependant, ce n'est pas par ce qu'une régulation est bien réglée que le chauffage du bâtiment l'est ! Pour preuve, grâce à la pose d'enregistreurs de température pendant une semaine dans un EHPAD du 44, ayant une bonne régulation, nous nous sommes aperçus que le chauffage n'agissait pas de la manière prévue dans le bâtiment. En cause, un organe de régulation défectueux, non détecté par la société de maintenance !

Vous souhaitez bénéficier de la pose d'enregistreurs de température dans votre établissement ? N'hésitez plus, candidatez à ETE et bénéficiez de l'accompagnement d'un CME !



AGIR ... Lancement d'une campagne de pré-diagnostic des installations solaires thermiques défaillantes en Maine et Loire

Suite aux premières candidatures des établissements de Santé du Maine-et-Loire (49) au dispositif ETE, plusieurs retours de questionnaires ont permis de faire remonter des défaillances au niveau de certaines installations solaires thermiques existantes.

Un recensement complet de ces installations a été réalisé par le Conseiller en Maîtrise de l'Énergie du 49 (CME49).

En partenariat avec le relais EnR Départemental du 49, une campagne de Pré-Diagnostic des installations a été lancée afin de réaliser une visite technique sur chacun des sites identifiés. La visite doit être une réelle opportunité pour l'établissement de bénéficier d'un accompagnement (sans reste à charge) pour la remise en service de ses installations (note d'opportunité, [audit de réhabilitation financé par l'ADEME](#), instrumentations, travaux nécessaires, etc...). Cette visite peut également vous permettre de faire le point sur votre plan de comptage des énergies avec l'aide du dispositif ETE (subvention jusqu'à 50% du coût de l'instrumentation). Alors n'hésitez plus ! Contactez votre CME49 pour plus d'explications et venez candidater au Dispositif ETE.

[Plus d'informations](#)

AGENDA

2 Juin & 8 Juillet 2022 de 10h à 12h

2 Webinaires pour préparer l'étape 1 du Décret Tertiaire

La première échéance est la remontée des données de consommations sur la plateforme OPERAT pour septembre 2022 ! Cette première étape peut être un vrai casse tête si vous n'adoptez pas une méthodologie rigoureuse. Deux webinaires pour vous accompagner :

Le 2 Juin / Cas "simple" : un bâtiment, un parking, une forme de bâtiment "normal"

Exemple de saisie pour le bâtiment de Territoire d'Énergie 53

Le 8 Juillet / Cas "complexe" : multi-sites, besoin de sous comptage, formes particulières

Exemple de saisie pour le CH de Saint-Nazaire

Avec la présence de Muriel LABONNE, référente Décret Tertiaire, DREAL Pays de la Loire

[INSCRIPTION ICI](#)

Mardi 14 Juin 2022 de 9h à 17h **JOURNEE REGIONALE ETE EN SANTE**

Le but de cette journée est de partager avec vous toute l'actualité Énergie en santé : les actions à mettre en œuvre pour réaliser rapidement des économies d'énergie, les actualités réglementaires, les aides pour financer votre projet, partager du retour d'expérience entre établissements et connaître tous les acteurs pour vous aider dans votre transition ! **C'est LA journée à ne pas rater !** Programme complet avec le lien d'inscription.

[INSCRIPTION ICI](#)

[Découvrez tout le programme 2022 en cliquant ICI](#)

WEBINAIRES EN REPLAY

Webinaire de présentation "Formation PRORFEI - Devenir Référent Énergie en Santé"

Le formation PROREFEI est un programme à la base dédié au secteur de l'industrie. Il vise à former les salariés en charge de la gestion de l'énergie afin de faire émerger des projets d'optimisation énergétique concrets, réalistes et rentables, adaptés aux contraintes de chaque entreprise. Aujourd'hui c'est un programme adapté au tertiaire complexe dont les

établissements de santé. Ce webinaire a pour objectif de vous présenter le programme.

[REPLAY ICI](#)

Webinaire « Légionelles, ECS et solaire thermique : Sus aux idées reçues »

La prévention du risque aux légionelles impose une bonne connaissance de son installation d'eau chaude sanitaire collective (ECSC) et la maîtrise de ses températures. Un préchauffage solaire thermique bien conçu répondra à cet impératif sanitaire. Nos experts partageront des clés de compréhension applicables à votre installation ECS : notions techniques, bonnes pratiques, réglementation, aides, ...

[REPLAY ICI](#)

Le dispositif ETE en BREF ...

En mai 2021, l'**ARS Pays de la Loire** et la **FNCCR** ont signé une convention pilote PENSEE, ayant pour objectif de rénover des bâtiments sanitaires et médicaux-sociaux (public, privé non lucratif & privé lucratif) en mobilisant les acteurs du territoire.

La MAPES assure la Coordination Régionale d'Efficacité et Transition Énergétique en santé. Un binôme d'acteurs territoriaux (Centre Hospitaliers & Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie) complète ce dispositif sur chaque département avec des postes de Conseillers en Maîtrise de l'Énergie (CME).



CANDIDATER AU DISPOSITIF ETE

Pour plus d'information contactez :
ete@mapes-pdl.fr



Copyright © 2021 Mapes. Tous droits réservés.

Pour nous contacter, [cliquez-ici](#).

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages

[Désabonnez-vous ici](#).

www.mapes-pdl.fr

Envoyé par
 sendinblue